AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-6-76211848

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 101 — 17 JUIN 1976

VIGNES

OIDIUM

Nous rappelons qu'il est important d'effectuer un soufrage pendant la floraison.

MILDIOU

La maladie continue d'être pratiquement inexistante. En conséquence les indications données dans notre bulletin du 10 Juin restent toujours valables.

Le concours pour la détection des foyers primaires de mildiou est toujours ouvert et nous demandons aux viticulteurs de nous faire parvenir les taches qui pourraient éventuellement apparaître dans leurs vignes.

BLACK ROT

Malgré des conditions climatiques défavorables à la maladie, les premières taches sur feuilles ont été observées notamment dans le Cher. Les indications données dans notre bulletin du 10 Juin restent toujours valables : une protection aussi parfaite que possible des vignes devra être assurée avant la prochaine période pluvieuse dans toutes les zones déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

VERS DE LA GRAPPE

Les indications données dans notre bulletin du 10 Juin sont toujours valables.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations primaires ne sont pas terminés. En conséquence, les indications données dans notre bulletin du 10 Juin restent toujours valables.

OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de poursuivre la lutte dans tous les vergers où l'évolution de la maladie est inquiétante. Nous rappelons de nouveau que l'utilisation du soufre par température très élevée risque de provoquer des brûlures.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les températures crépusculaires sont favorables à la ponte. Le traitement conseillé dansnotre bulletin du 31 Mai arrivant en fin d'efficacité, un nouveau traitement sera vraisemblablement conseillé au cours de la semaine prochaine.

PUCERONS - PSYLLES - ACARIENS

Les populations de ces ravageurs notamment pour les psylles, sont très importantes dans certains vergers. Il y a donc lieu d'être attentif afin d'intervenir le cas échéant.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves viennent d'être observées. En conséquence, dans les zones contaminées et de protection, un premier traitement doit être appliqué dès réception de ce bulletin. Une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après.

La pulvérisation devra être particulièrement soignée afin que le tronc et les branches soient bien couverts. On pourra utiliser l'une des matières actives suivantes : METHIDATHION (40 g/hl) - OLEOPARATHIONS (25 g/hl) - PARATHIONS EMULSION (30 g/hl).

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Les indications données dans notre bulletin du 31 Mai restent toujours valables.

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P/38

PUCERONS DES CEREALES

Depuis notre dernier bulletin, une certaine évolution des populations de pucerons dans les céréales a pu être notée (Sitobion avenae). Alors que de nombreux champs restent très peu infestés ou même montrent une certaine diminution des populations, d'autres présentent une nette augmentation de l'infestation. Le phénomène est observé dans l'ensemble de la région "CENTRE".

Cette tendance générale doit inciter chaque agriculteur à observer attentivement ce qui se passe au niveau de son exploitation, car une infestation peut être importante dans un champ et nulle dans les champs voisins.

Nous rappelons les conditions dans lesquelles une application d'insecticide devrait avoir lieu :

* Seuil d'intervention : Il est fixé à 10 - 15 pucerons par épi : ceci correspond en moyenne à une ou deux tiges sur trois présentant des pucerons. Avant d'intervenir, il serait bon d'observer l'évolution de la population de pucerons afin de constater qu'elle ne régresse pas d'elle-même sous l'effet de champignons parasites ou de prédateurs (coccinelles, syrphes, hyménoptères).

* L'époque d'intervention : Les résultats d'essais effectués en 1975 ont montré que l'augmentation de rendement consécutive à l'application d'insecticide, était surtout importante entre l'épiaison et la floraison des céréales.

A l'époque actuelle où ce stade est maintenant franchi pour la quasi-totalité des espèces céréalières, seules les céréales encore au stade "grain laiteux" peuvent profiter, en cas de fortes infestations, d'une intervention. Celle-ci ne devrait, en aucun cas, être réalisée sur une céréale parvenue au stade "grain pâteux", stade qui risque d'être observé prochainement.

* Les produits : La législation actuellement en vigueur (arrêté du 4 Février 1976 modifiant l'article 8 de l'arrêté du 25 Février 1975) stipule en matière de protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs que "les traitements réalisés au moyen de produits présumés dangereux pour les abeilles sont interdits, quel que soit l'appareil utilisé, sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat consécutif aux attaques de pucerons, entre l'épiaison et la récolte".

D'autre part, les matières actives autorisées à la vente contre les pucerons des épis des céréales sont les suivantes :

- PHOSALONE
  - Zolone liquide (Rhodiagri) : 1,75 l de produit commercial/ha
  - Azofène liquide (Pépro) : 1,75 l de produit commercial/ha
  - Zolone bas volume (Rhodiagri) : 6 l de produit commercial/ha
- PIRIMICARBE
  - Pirimor (poudre mouillable) (Sopra) : 0,250 kg de produit commercial/ha
  - Pirimor G (granulés dispersibles dans l'eau) (Sopra) : 0,250 kg de produit commercial/ha.

* Alimentation du bétail : Au cas où des céréales traitées avec des insecticides devraient être consommées par le bétail, il conviendra de respecter un délai minimum de trois semaines entre la date de traitement et l'époque d'utilisation afin d'éviter tout risque d'intoxication.

PYRALE DU MAIS

Depuis notre précédent bulletin, les sorties de papillons en cage d'élevage à Fleury-les-Aubrais (45) sont en nette augmentation. D'autre part, les captures en pièges sexuels demeurent faibles mais quasi-quotidiennes.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT

B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS